



MUNICIPALITÉ DE ROQUEMAURE

Roquemaure, le 24 mars 2020

Objet : Paiement par virement Interac

Monsieur, Madame,

Par la présente, nous tenons à vous informer que vous pouvez effectuer vos versements par virement Interac pour votre terrain au Camping Municipal de Roquemaure.

Pour ce faire, voici la procédure à suivre :

- Rendez-vous en ligne dans votre institution bancaire :
- Aller sur l'option Virement Interac :
- Ajouter un destinataire :
 - Camping Roquemaure
 - Mode de virement courriel : camping.roquemaure@mrcao.qc.ca
 - Question et réponse de sécurité : à votre discrétion
 - Raison du virement : à votre discrétion
- Effectuer le virement :
 - Un courriel nous sera envoyé à l'adresse courriel ci-haut mentionnée
- Envoyez-nous un courriel pour nous donner la réponse à votre question de sécurité à :
 - camping.roquemaure@mrcao.qc.ca
 - Avec cette information nous pourrons encaisser le virement dans le compte du camping municipal et un reçu vous sera transmis à votre adresse courriel.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, nos sincères salutations.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim